

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1850-1852.



LYON.

IMPRIMERIE DE DUMOULIN ET RONET,
Rue Centrale, 20, au 1^{er} étage.

—
1852.

DESCRIPTION

D'UNE

NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE **MORDELLA**,

Par **E. MULSANT.**

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 janvier 1851.)

MORDELLA GACOGNII.

Corps noir. Tête et prothorax revêtus d'un duvet cendré brillant : celui-ci à trois taches dénudées. Elytres ornées de divers signes d'un duvet semblable : un espace basilaire couvrant les deux tiers de la largeur, prolongé jusqu'aux deux septièmes de la longueur, bidenté postérieurement, suborbiculairement dénudé vers son milieu : une lanière naissant de l'épaule, sinueusement prolongée un peu plus que l'espace précité : deux taches elliptiques, souvent unies en une bande raccourcie, vers les trois cinquièmes de la longueur : une bordure suturale, moins étroite après la bande et n'atteignant pas l'extrémité.

Long. 0^m,0072 à 0^m,0090 (3 1/4 à 4 l.) Larg. 0^m,0030 à 0^m,0033 (1 1/5 à 1 1/2 l.)

Corps assez étroit. Tête fortement inclinée ; échanerée dans le milieu de son bord postérieur ; noire, garnie d'un duvet cendré, soyeux brillant ou d'une teinte submétallique ; pointillée, postérieurement rayée d'une ligne médiane à peine distincte ; notée, sur le milieu du front, d'un point autour duquel rayonne le duvet. Palpes bruns, ou en partie d'un fauve obscur, avec le dernier

article noir. *Antennes* à peine plus longuement prolongées que la moitié des côtés du prothorax; de onze articles : les quatre premiers, obconiques, presque égaux : les sept autres, subdentelés au côté interne. *Prothorax* tronqué et peu distinctement rebordé sur les côtés de son bord antérieur, avancé en arc et sans rebord sur les deux septièmes médiaires environ de celui-ci; sans rebord, et faiblement élargi en ligne courbe, d'avant en arrière, sur les côtés; sans rebord, échancré sur chaque tiers latéral et offrant sur le tiers médiaire un prolongement tronqué, à la base; convexe transversalement; convexement déclive d'arrière en avant, longitudinalement; pointillé; noir, garni d'un duvet cendré, soyeux brillant, submétallique ou légèrement doré, laissant dénudés trois espaces formant trois sortes de taches noires : la première sur la ligne médiane, prolongée presque depuis le bord antérieur jusque près du bord postérieur, élargie d'avant en arrière en forme de triangle très-allongé, un peu moins large postérieurement que la troncature antéscutellaire : chacune des autres, petite, subarrondie, très-rapprochée de la précédente, couvrant un peu plus du quart submédiaire de la longueur. *Ecusson* noir; revêtu d'un duvet semblable à celui du prothorax. *Elytres* à peine aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs qui se courbent sur leur épaule et l'embrassent un peu; trois fois environ aussi longues que les bords latéraux du segment prothoracique; graduellement rétrécies jusqu'aux sept huitièmes de leur longueur, subarrondies ou presque en ogive chacune à l'extrémité; longitudinalement un peu arquées; presque planes ou à peine convexes transversalement; munies extérieurement d'un rebord très étroit; rayées d'une strie juxtasuturale peu apparente qui leur forme une sorte de rebord sutural moins étroit; pointillées; noires; garnies d'un duvet soyeux de même couleur; ornées de divers signes formés par un duvet cendré brillant : 1° une tache ou plaque couvrant les deux tiers internes de la base, prolongée jusqu'aux deux septièmes de la longueur, bidentée à son extrémité, offrant, sur la partie médiaire

de sa largeur et du sixième aux deux tiers de sa longueur, un espace dénudé obliquement subarrondi : 2° une sorte de lanière en bande étroite, naissant de l'épaule, prolongée jusqu'au cinquième de la longueur près du bord externe, dont elle s'éloigne ensuite subgraduellement, pour se lier presque à l'angle postéro-externe de la tache basilaire qu'elle dépasse un peu : 3° deux taches elliptiques ou subpunctiformes, parfois isolées, surtout chez les ♂, souvent réunies et constituant alors une sorte de bande transversale, raccourcie à ses deux extrémités, c'est-à-dire n'arrivant ni à la suture ni au bord externe, et échancrée ou entaillée plus ou moins fortement en avant et en arrière, dans son milieu, située vers les trois cinquièmes de la longueur : 4° une bordure suturale, d'abord confondue ou à peu près avec la tache basilaire, réduite ensuite au rebord, puis moins étroite après la bande transversale, n'arrivant pas à l'extrémité. *Dessous du corps noir*, paré de poils cendrés, à la base du médipectus, sur une partie du postpectus, sur le bord latéral des arceaux du ventre en plaques triangulaires et en plaques semblables entre ceux-ci et le milieu. *Pieds noirs*.

J'ai dédié cette espèce à M. Gacogne, l'un des entomologistes lyonnais qui s'occupent de la science avec le plus de zèle et de succès.

Cette espèce a été prise par ce Naturaliste dans les environs de Lyon. Elle a également été trouvée, près de Digne, par M. Victor Mulsant. Sa larve vit dans le peuplier. Elle a des formes analogues à celles des autres espèces qui ont été décrites.